

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 24 AOUT 2023

DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

N° 23-00991 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours professionnel de recrutement d'un (01) élève Professeur Certifié des Lycées et Collèges, titulaires du CAET, option : Electrotechnique, session 2023.

Ce sont :

PROFESSEURS CERTIFIÉS DES LYCÉES ET COLLÈGES, TITULAIRES DU CAET, OPTION :  
ELECTROTECHNIQUE

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	MILLOGO ARSENE	278369	B10233680	23/07/86
2°	SAWADOGO DAOUA	354460	B15982411	30/06/87
3°	KABORE AMINATA	238903	B11689060	31/12/83
4°	GNAMOU SITO ARSENE	257742	B15186493	01/10/82
5°	OUEDRAOGO OUMOU	278368	B15382954	15/07/86

Arrêté la présente liste à 5 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales.

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,  
le Secrétaire Général



  
**Hamidou SAWADOGO**  
Officier de l'Ordre de l'Etalon